

dans l'Etat de New-York. Sa limite méridionale se détache de l'éperon situé à l'ouest de la baie Georgienne, longe la rive nord du lac Huron et encercle presque exactement l'ancienne dépression qui sert de lit au lac Supérieur. Sa lisière occidentale part du lac des Bois et du lac Winnipeg, se dirige vers le nord-ouest jusqu'à la rive ouest du lac Athabaska et passe à travers les bassins qu'occupent le Grand Lac des Esclaves et le Grand Lac de l'Ours, rejoignant l'océan Arctique à l'est du delta du fleuve Mackenzie. Dans ses détails, la surface du Bouclier Canadien est irrégulière, mais considérée en bloc, elle représente la formation d'une grande plaine déprimée vers son centre et vers le nord et légèrement relevée à ses extrémités est et sud, où elle se termine par un escarpement extérieur plutôt raide. Dans sa portion orientale, l'élévation générale est inférieure à 2,000 pieds; elle est d'environ 1,000 pieds dans la plus grande partie de la plaine. Sa partie la plus élevée se trouve à son extrémité nord-est où elle présente à la mer une falaise abrupte dont l'altitude maximum atteint environ 5,500 pieds.

Région des Apalaches.—Les Montagnes Vertes du Vermont se continuent au Canada par les Montagnes Notre-Dame, qui s'approchent du St-Laurent en amont de Québec et, s'infléchissant vers l'est, forment le promontoire montagneux de la Gaspésie. Cette péninsule est surtout constituée par des élévations qui ne sont pas, à proprement parler, des montagnes, quoique l'on y trouve dans la péninsule de Gaspé quelques sommets dont l'altitude atteint 3,500 pieds. Les hauteurs du Maine et du Nouveau-Brunswick sont une prolongation des Montagnes Blanches du New Hampshire, la continuité étant clairement démontrée par les plissements du roc et d'autres indices des grands mouvements du sol qui lui ont donné son relief actuel. Apparemment, la province de Nouvelle-Ecosse occupe l'emplacement d'un de leurs contreforts, car si les plus hautes altitudes de cette province ne dépassent guère 1,500 pieds, la structure du roc indique que cette région était montagneuse à une époque géologique qui n'est pas très ancienne.

Basses Terres Laurentiennes.—La partie sud de l'intérieur du continent consiste en une plaine de bas relief, limitée à l'est par les monts Apalaches, à l'ouest par les Cordillères et au nord par le Plateau Laurentien. Dans sa portion canadienne, cette plaine est connue sous le nom de Basses Terres Laurentiennes; elle s'étend depuis les environs de la cité de Québec jusqu'au lac Huron, au sud de la baie Georgienne, ayant une longueur de 600 milles et une superficie de 35,000 milles carrés. La largeur de cette plaine se rétrécit au nord-est si bien que dans le voisinage de Québec elle se transforme en étroite corniche longeant les deux rives du fleuve St-Laurent.

Grandes Plaines.—A l'est des Cordillères se trouve une vaste étendue dont la configuration est très variable. La portion qui est connue sous le nom de Grandes Plaines s'étend depuis le sud-ouest de l'ancienne surface formant le Bouclier Canadien jusqu'à l'extrémité orientale de la région montagneuse des Cordillères. Les caractéristiques de cette région diffèrent de celles du reste du Canada en ce que les affleurements de roc y sont rares et la surface est recouverte d'une épaisse couche de sol dans lequel les cours d'eau ont creusé de profondes coulées et les rivières de larges vallées. Les lacs y sont rares, de petites dimensions et de faible profondeur; dans la section de la prairie sèche se trouvent plusieurs endroits où l'absorption est si forte que l'eau n'y trouve aucun écoulement, ce qui l'a saturée de sels minéraux la rendant impropre aux usages domestiques. Le terrain est généralement plat ou avec de faibles ondulations et quelques élévations de 600 à 3,500 pieds, avec pente ascendante vers le sud et l'ouest où il s'élève brusquement à l'approche des montagnes.